

2020/079

**DÉPARTEMENT DU NORD**  
**ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE**  
**COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 28/10/2020

Reçu en préfecture le 28/10/2020

Affiché le 28 OCT. 2020 

ID : 059-215900358-20201027-20201028\_D0078-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt, le vingt trois octobre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 15

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.PETIT.COQUELET.CHATELAIN.RAVIDAT.

Mmes MERCIER.BLANDO.WAUCHER.DELTOUR.CAFFIAU.

Absents ayant donné pouvoir : Mme STALLA à Mme BLANDO.

M. CHRETIEN à Mme WAUCHER.

Mme WAUCHEL à M. PETIT.

M. WERY à M. SEGUIN.

Absents : M. CHALDAUREILLE.BAROCHE.

Mmes DELPLANQUE-GABET et CUVILLIER-BOUILLON.

Secrétaire de séance : M.PETIT.

**Objet : NOMINATION DES MEMBRES AFR.**

La commune a été destinataire d'un courrier de la Direction départementale des territoires du Nord, en date du 28 septembre 2020, dans lequel il est demandé de procéder au renouvellement des membres du bureau de l'AFR (Association Foncière de Remembrement).

La procédure consiste à ce que le conseil municipal et la Chambre d'agriculture doivent, chacun en ce qui le concerne, désigner 3 membres titulaires et 2 membres suppléants.

En ce sens, Monsieur le Maire propose les noms suivants :

Les 3 membres titulaires sont :

- Jean-Pierre CARON né le 12 juillet 1955 à Avesnelles,
- Yohan MORLAIN né le 04 janvier 1984 à Saint Quentin,
- André PREVOST né le 12 juin 1951 à Boulogne-sur-Helpe.

Les 2 membres suppléants sont :

- Ghislain SCULFORT né le 23 février 1976 à Le Nouvion-en-Thiérache,
- Michel CORDUANT né le 11 février 1959 à Avesnelles.

## Suite de la délibération 2020/0079

Envoyé en préfecture le 28/10/2020

Reçu en préfecture le 28/10/2020

Affiché le 28 OCT. 2020

ID : 059-215900358-20201027-20201028\_D0078-DE

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** la nomination en qualité de membres du bureau de l'association foncière de remembrement, à savoir :

- Titulaires : Jean-Pierre CARON, Yohan MORLAIN, André PREVOST ;
- Suppléants : Ghislain SCULFORT, Michel CORDUANT.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 27 OCT. 2020

Le Maire,

